Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 13 | Le numéro 5 centimes | Mercredi 16 janvier 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Suisse	Fr.	1 80	4 50	8 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. x.

Nouvelles du jour

Attaque italienne près de la Brenta. Nouvelle crise à Berlin.

Une attaque italienne s'est produite avant-hier dans le massif du Monte Grappa, à l'aile gauche du front, du côté de la Brenta. Le communiqué italien dit que d'importants avantages ont été obtenus dans la région *du Monte Asolone ; 241 prisonniers ont été faits.* Plus à l'est, au Monte Solarolo, une attaque purement démonstrative a conduit des troupes italiennes jusque dans les tranchées adverses. Dans le delta du Piave, près de la mer, les Italiens ont élargi leur position sur la rive orientale du bras de Sile.

Les communiqués austro-allemands disent que l'attaque effectuée entre le Monte Asolone et le Monte Pertica a été très violente ; que l'assaillant a pénétré en quelques endroits dans les lignes de défense, mais qu'il en a été rejeté.

* * *

Le nouvel accroc qui vient de se produire *dans les négociations de Brest-Litovsk* est regardé à Vienne comme plus sérieux que le précédent incident. Le ton du commissaire Trotzky a eu une âpreté qui a été fort remarquée. Mais, en outre, une divergence s'est dessinée entre le point de vue allemand et le point de vue autrichien, dans la riposte virulente du général Hoffmann, parlant au nom de l'état-major allemand. Le général a fait sonner son sabre et a parlé de vainqueurs et de vaincus. Il a dit que le commandement suprême de l'armée allemande n'admettait pas d'immixtion de la Russie dans le règlement des affaires concernant les territoires occupés. Autant dire qu'on les considère comme annexés. Cette attitude s'éloigne tout à fait de la position *prise par le comte Czernin, chef du gouvernement austro-hongrois.*

* * *

Nous nous doutions bien que la réconciliation survenue entre *les chauvinistes* et pacifistes allemands, dans des déclarations de journaux, après la dispute qui suivit la première phase des négociations de Brest-Litovsk, n'était qu'un faux semblant. Les partisans d'une paix « raisonnable » ont été joués. Ils s'efforçaient de se tranquilliser, quoique le ton d'assurance que les journaux pangermanistes affichent depuis la reprise des pourparlers de Brest-Litovsk ne fût pas sans leur donner des inquiétudes ; mais en ce moment, *ils ne doutent plus* qu'on les a bernés. Les conférences qui ont lieu à Berlin entre l'empereur, le prince impérial, le maréchal Hindenburg, le général Ludendorff, le chancelier et d'autres hauts personnages sont d'un mauvais augure pour le parti de la conciliation. La *Gazette de Francfort*, un des plus fervents soutiens de la politique de rapprochement, crie tout haut ses alarmes. Quant aux organes qui défendent la formule de la paix forte, ils ne dissimulent pas leurs espoirs. On va enfin liquider, disent-ils, l'héritage diplomatique de M. de Bethmann-Hollweg.

Les décisions qui s'élaborent dans le conseil de la couronne qui siège à Berlin auront une portée capitale. On prépare l'opinion à un revirement complet dans la question de la Pologne. La solution autrichienne serait écartée ; la Prusse mettrait la main sur quatre districts industriels polonais confinant à la Silésie : ceux de Bendzin, de Wielun, de Czenstochau et de Kalousz. Ce, autant par des considérations d'ordre économique que par des motifs militaires. L'état-major demande que la nouvelle frontière soit tracée d'après les exigences stratégiques ; la grande industrie silésienne veut *annexer à son domaine des régions qui sont* l'Eldorado de la métallurgie. Inutile de mentionner les provinces baltiques, dont le sort est depuis longtemps réglé *in petto*.

Hé quoi ! s'écrie la presse pacifiste, on trouve donc que la Prusse n'a pas assez d'embarras avec les Polonais et on veut accroître encore de 2 millions la population *irrédenta* du royaume ? On va renouveler le partage de la Pologne et se faire un ennemi du nouvel Etat, quand on aurait tant besoin d'amis ?

Mais ces objurgations se heurtent à un mur. L'Allemagne officielle n'a souscrit qu'à contre-cœur à l'arrangement de l'affaire polonaise *selon les vues de l'Autriche.* Jalousie, sans doute, et aussi crainte que les Polonais prussiens ne se sentent plus malheureux que jamais en comparant leur sort avec celui de leurs frères émancipés.

Quant au problème occidental, les annexionnistes entendent bien qu'on le traitera d'après les mêmes principes. L'amiral Tirpitz vient de donner une grande consultation sur la question belge. L'amiral représente l'école qui préconise le rapprochement avec la Russie, afin d'être mieux en état de faire tête à l'Angleterre et à la France. Il faut, a dit Tirpitz, ménager la Russie, mais prendre d'autant plus large courroie dans le cuir belge. Pas d'annexion, cela est superflu ; mais création d'une zone d'occupation militaire *se prolongeant jusqu'à la côte des* Flandres. Moyennant quoi, l'Allemagne serait tranquille pour toujours. L'amiral Tirpitz se moque des embrassades des congrès diplomatiques et des déclarations d'amitié consignées en tête des traités de paix. Le seul moyen, à ses yeux, qu'un pays ait de vivre en paix, c'est de se faire redouter. Aussi tient-il pour essentiel de réaliser l'idée de Napoléon qui disait qu'Anvers était un pistolet toujours braqué contre la tempe de John Bull.

La doctrine de l'amiral Tirpitz, c'est donc le *homo homini lupus* de l'ancien. On comprend le découragement du Pape dans l'allocution de Noël, quand on voit l'obstination des hommes politiques à persévérer *dans des vues dont ils ont cependant sous* les yeux les effroyables conséquences.

* * *

La presse italienne n'est pas satisfaite des récentes déclarations de M. Wilson en ce qui concerne les buts de guerre de l'Italie. Déjà elle avait jugé bien vagues et bien brèves celles de M. Lloyd-George. Celui-ci s'était, en effet, borné à revendiquer « la satisfaction des légitimes revendications des Italiens qui demandent à s'unir à leurs frères de race et de langue ». Le président des Etats-Unis s'est servi d'une formule encore plus mitigée. « La frontière de l'Italie, a-t-il dit, devra être rectifiée selon une ligne des nationalités clairement reconnaissable. » *Cette formule, font remarquer les* Italiens, peut tout aussi bien s'appliquer aux prétentions des Jougo-Slaves qu'aux aspirations nationales de l'Italie. « Pratiquement, écrit l'*Epoca*, un nouveau journal romain, les frontières se définissent par des lignes géographiques qui ont des noms. Quel nom le président Wilson donne-t-il à nos frontières de demain ? Il sait, sans doute, que, si Trieste est resté italien, ses environs ont été artificieusement slavisés. »

L'Epoca a l'impression que M. Wilson veut jeter par-dessus bord quelques-uns des articles du pacte de Londres.

« Le pacte de Londres, dit-elle, devra être revu et non pas seulement en ce qui regarde l'Italie, mais n'est-il pas excessif, chez un de nos alliés, cet empressement à l'annoncer à nos ennemis ? »

Le *Corriere della Sera* s'inquiète du ton modéré qu'ont pris M. Lloyd-George et M. Wilson pour parler de l'Autriche : « Ils posent à l'Allemagne des conditions très dures, mais celles de l'Autriche paraissent singulièrement légères. » Ils ont l'air de reléguer au second plan les problèmes qui concernent la politique intérieure de l'Autriche-Hongrie. Pas un mot de la Bohême, ni de la Croatie, ni de la Bosnie-Herzégovine. La Serbie, dit M. Wilson, doit avoir un débouché sur la mer, mais à travers le territoire autrichien ou le territoire albanais ? « Comme on le voit, conclut le *Corriere*, il y a un côté du problème européen que le président des Etats-Unis n'a pas encore considéré avec une sérieuse attention. » Et l'organe libéral de Milan déplore, encore une fois, que les conditions de paix de l'Entente ne soient pas formulées en un document commun, avec le consentement de tous les Alliés. « Ce document dit-il, est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous avons le droit de l'exiger. Les Anglais, les Français, les Américains, ont des intérêts particuliers dépendant de la paix que devra accepter l'Allemagne ; les Italiens, les Serbes et les Roumains en ont aussi, qui dépendent de la paix que l'Autriche devra accepter. Ces intérêts ne sont pas moins importants que ceux-là. L'Autriche-Hongrie n'a pas droit à plus d'égards que l'Allemagne. »

On voit, de plus en plus, les inconvénients qui résultent pour les pays de l'Entente de la méthode adoptée par leurs gouvernants, c'est-à-dire de parler chacun séparément et d'énoncer des conditions de paix qui, bon gré, mal gré, s'inspirent avant tout des intérêts nationaux plus que des intérêts communs à tous les Alliés.

A propos des bombes de Kallnach

Jusqu'aux bombes de Kallnach, l'opinion suisse, chaque fois qu'un aviateur étranger a fait une incursion dans notre domaine aérien, n'a pas songé à autre chose qu'à protester et à réclamer la punition du coupable.

On s'avise enfin, aujourd'hui, de se demander si les coupables sont aussi coupables qu'on le croit et s'ils ne sont pas plutôt victimes — si l'on peut dire — d'un concours de circonstances auxquelles on a trop bénévolement laissé jusqu'ici libre jeu.

C'est du camp fédéral d'aviation de Dübendorf que sont parties les premières voix qui tentent de nous faire envisager les accidents comme celui de Kallnach sous un autre aspect que celui de notre susceptibilité offensée et de notre sécurité mise en péril.

Successivement, du pilote suisse, puis le commandant même de notre Ecole nationale d'aviation, le major Réal, viennent de traiter dans la presse le thème des erreurs d'itinéraire des aviateurs.

A lire les exposés de ces messieurs, on reconnaît *que, dans les jugements que provo*quent les méprises des navigateurs aériens, il y a excès de rigueur et que le public prononce son verdict sans connaître tous les faits de la cause.

Il n'est pas aussi commode qu'on se l'imagine de se diriger à travers les airs, surtout de nuit, en hiver et par un temps de brume. Le pilote de l'aéronef qui fend l'espace à une vitesse de 150 ou 200 kilomètres à l'heure, a beau avoir gravé dans sa mémoire la configuration des territoires à traverser et les particularités les plus caractéristiques du paysage ; il arrive immanquablement, un jour ou l'autre, qu'un obstacle imprévu l'empêche de reconnaître, à un moment donné, un point de repère décisif ; le voilà dès lors désorienté et bientôt, en dépit de la carte et de la boussole, jeté hors de sa route. Ou bien, circonstance plus fatale encore, *il aura cru* reconnaître tel détail topographique et se sera imaginé retrouver sa route, alors qu'il se fourvoie de plus belle. C'est alors que, dans l'illusion d'être en pays connu, l'aviateur lâchera ses bombes, croyant frapper l'ennemi, alors qu'il fait pleuvoir la *mort sur des neutres.*

Quand donc un accident se produit, il faudrait, avant de demander la tête du coupable, savoir si, au moment où il a jeté les bombes, il avait des raisons plausibles de se croire en terre ennemie ; car le cas est alors bien différent de celui où un aviateur, *ayant perdu* le nord, bombarde au petit bonheur le pays qu'il traverse : pour celui qui agit ainsi, il n'y a pas de réprobation trop forte ni de châtiment assez rigoureux. Mais l'aviateur qui est en état de présenter une explication admissible de son erreur a droit à être traité autrement que le criminel dont nous venons de parler.

Toutefois, la sanction n'est pas le principal ; il est beaucoup plus important de trouver un moyen de prévenir ces terribles méprises.

A ce sujet, les porte-parole de notre corps d'aviateurs avouent que le choix des précautions à prendre n'est pas grand. L'un propose que les pilotes étrangers qui s'aventurent au-dessus de nos têtes soient avertis de leur erreur par des fusées de couleurs appropriées. Cela irait bien quand il y aurait quelqu'un là juste à point pour s'apercevoir de la présence de l'avion ; mais c'est le cas qui ne se présente jamais dans les incursions nocturnes.

M. le major Réal suggère un système d'avertissement qui aurait l'avantage de fonctionner d'une manière permanente : il consisterait à établir dans la zone nord de la Suisse, dans *toutes les localités où cela est possible*, des phares à feux tournants, alternativement blanc et rouge, par lesquels les aviateurs étrangers seraient renseignés sur la nationalité du territoire au-dessus duquel ils planent. Pour le jour, il faudrait peindre sur les toits des églises ou d'autres édifices une grande croix blanche. Pour la saison d'hiver, il y aurait lieu de dessiner en plein champs d'immenses croix noires.

Le plus simple serait sans doute que les belligérants renonçassent à ces expéditions aériennes qui font tant d'innocentes victimes, à côté de résultats militaires problématiques. Mais le pli est pris et il ne faut pas espérer autant. Il ne reste aux neutres qu'à se garer du mieux qu'ils peuvent.

La Lithuanie ethnographique

Dans la *Liberté*, M. Vilimovicz affirmait que le territoire ethnographique actuel de la Lithuanie se compose des gouvernements de Kovno, Vilna, Grodno et Souvalki, ainsi que de certaines parties des gouvernements de Courlande et de Vitebsk.

Cette affirmation exige des commentaires circonstanciés. Le gouvernement seul de Grodno (où je suis né, où j'ai hérité de mes pères une terre actuellement sous occupation allemande) comptait en 1914, c'est-à-dire au début de la guerre, environ 2 millions d'habitants. Sur ces deux millions, il y avait exactement une seule paroisse qui parlait lithuanien et que les nationalistes lithuaniens pourraient revendiquer à leur profit, 500 âmes environ, et c'est tout. Le reste de la population, après défalcation du 20% de Juifs, environ, et de 5 % de fonctionnaires russes immigrés, se composait de Polonais, de Blancs-Russiens et de Petits-Russiens, soit d'Ukrainiens, comme on les appelle actuellement.

Les Polonais étaient catholiques romains ; les Blancs-Russiens et les Petits-Russiens avaient *été convertis d'autorité, par le gouvernement* russe, en 1835, du rite catholique-grec au schisme. La statistique officielle de 1897 sur laquelle s'appuie M. Vilimovicz (qui doit certainement ignorer à quel point elle fut faussée) admettait dans les différents districts du gouvernement de Grodno de 10 à 20 % de Polonais. Cette même statistique avait trouvé un terme pour indiquer des paysans catholiques des districts de Sokolka, Grodno, Bialystok et Bielsk, en les appelant russes-catholiques. En 1909, feu M. Stolypine, chef alors du gouvernement russe, voulant en avoir le cœur net, et il ordonna une enquête. Il s'agissait de savoir quel était le rapport entre Polonais et Russes dans le gouvernement et si l'on pouvait introduire une autonomie rurale (ziemstwo) sans risquer de poloniser le pays.

On procéda à une espèce de plébiscite. Dans chaque paroisse, le curé après le sermon soumis ses ouailles de se diviser en deux camps : russe et polonais. Dans les paroisses catholiques, il n'y eut qu'un seul camp — le camp polonais. Le peuple catholique de Grodno avait donc exprimé nettement sa volonté de rester polonais. Le gouvernement russe le comprit, et l'autonomie ne *fut pas introduite. Or, si nous défalquons la po*pulation juive et les nombreux fonctionnaires russes qui infestaient le pays, le nombre des catholiques et des schismatiques était à peu près égal dans ce gouvernement. Il est à noter que bon nombre de schismatiques ne parlent que le polonais chez eux. C'est le cas, notamment, pour les districts de Bialystok, Bielsk, Sokolka et Grodno. Depuis la guerre, les choses ont changé. En quittant ce pays, les armées russes ont fait évacuer surtout la population schismatique, de sorte que les Polonais catholiques restèrent presque exclusivement maîtres du sol. La propagande catholique y a fait aussi, depuis 1915, un travail utile et fécond, tout au profit de l'élément polonais.

M. Vilimovicz affirme textuellement dans son article : « Je dois remarquer ici que des Lithuaniens des gouvernements de Vilna et de Grodno qui aujourd'hui ne parlent plus la langue lithuanienne pure se considèrent comme Lithuaniens. » Je reviendrai sur cette affirmation en parlant du gouvernement de Vilna, où les relations entre les deux nationalités sont un peu différentes. Pour ce qui concerne le gouverne*ment de Grodno, je souligne encore une fois les* résultats du plébiscite de 1909. Celui-ci fut ordonné, du reste, par le gouvernement russe, non pas pour connaître le nombre relatif de Polonais et de Lithuaniens, mais celui de Polonais et de Russes ou Blancs-Russiens. De Lithuaniens il n'en a jamais été question dans le gouvernement de Grodno, et je puis affirmer, en toute connaissance de cause, que le peuple, dans ces régions, non seulement ne se considère pas comme lithuanien, mais ignore totalement l'existence d'une Lithuanie. Il parle le polonais ou un patois mêlé de mots ruthènes, il se considère comme polonais et désire rester polonais et malheur à celui qui voudrait le faire changer de nationalité !

La noblesse du pays, par contre, connaît ses origines lithuaniennes, mais elle se sent polonaise et considère son pays comme appartenant au territoire national polonais. C'est la seule classe, du reste, que le problème lithuanien intéressait dans ce gouvernement, la bourgeoisie y étant à l'état embryonnaire, pour la plupart catholique de religion et polonaise de langue et sachant aussi peu que le paysan qu'une Lithuanie existe.

Je crois fermement que M. Vilimovicz, dont je connais l'intégrité, a été induit en erreur et l'affirme en toute certitude que, pour écrire les lignes de son article concernant le gouvernement de Grodno, il a dû ne jamais y être allé personnellement et ne pas connaître le pays.

Il en est tout autrement du gouvernement de Vilna. Ici l'élément ethnographique lithuanien occupe plus de place. La population y est aussi polono-ruthène en majeure partie ; mais plusieurs districts ont encore conservé un faible pourcentage de population lithuanienne. Plusieurs communes lithuaniennes forment une *tache ethnique dans le district de Troki, rappelant* un peu par leur configuration les enclaves fribourgeoises dans le canton de Vaud. Sur les confins nord des districts de Vilna, de Swieciany et de Lida et aux abords immédiats du gouvernement de Kovno, il y a encore des paroisses lithuaniennes. Les Lithuaniens nationalisants affirment que le district de Swieciany possède encore le 30 % de population lithuanienne. Cela est possible. Mais je ne saurais dire sur quoi repose cette affirmation. En tous les cas, ce district est celui où la population lithuanienne est la plus nombreuse. La frontière ethnographique entre l'élément lithuanien et l'élément polono-ruthène passe actuellement à trente-cinq kilomètres au nord de Vilna, avec une tendance toujours manifeste à se transporter toujours plus au nord.

En 1909, Stolypine avait ordonné le même *plébiscite dans le gouvernement de Vilna que* dans celui de Grodno. Les résultats furent les suivants : 4/5 environ de la population opta pour la nationalité lithuanienne, le reste pour la nationalité polonaise. Le gouvernement de Vilna est en majeure partie catholique.

La ville de Vilna comptait, d'après le recensement de 1913, 203,948 habitants. Sur ce nombre 33 % étaient juifs ; environ 10 % russes, comprenant les fonctionnaires immigrés et leurs familles. Le reste était polonais, sauf trois mille ouvriers lithuaniens immigrés des districts du nord et du gouvernement de Kovno, principalement des terrassiers et des maçons. Pour cette population peu nombreuse, un office matinal était célébré dans une des églises de Vilna, avec un sermon en langue lithuanienne.

Le pouvoir épiscopal défendit la continuation de cet office, à cause de l'agitation qu'il *créait chez les Polonais. A* l'encontre de ce qu'affirme M. Vilimovicz, la population polonaise du gouvernement de Vilna ne se sent pas lithuanienne. Tout au contraire, une haine intense règne depuis un certain temps entre les deux nationalités. Cette haine a été causée par les agissements de certains ecclésiastiques lithuaniens, peu nombreux, je veux l'admettre, mais très remuants, qui, ayant plus à cœur les intérêts de leur nationalité que l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, exaspérèrent les populations polonaises en introduisant à l'église, à la place de la langue polonaise, dans les chants, les sermons et à la confession, la langue lithuanienne, que les paroissiens ne comprenaient pas. Les cas furent nombreux où l'autorité diocésaine dut intervenir. Mais le mal était fait, et les passions, déchaînées.

Dr Prince Puzyna, Lithuanien.

* * *

Varsovie, le 10 janvier.

(Polonia.) — Le bloc démocratique publie, au sujet de la question lithuanienne, la déclaration suivante :

« Vu les négociations de paix sur le front oriental, les partis politiques soussignés déclarent ce qui suit :

« 1° Tous les éléments démocratiques en Pologne reconnaissent entièrement que les populations habitant la Lithuanie et la Russie Blanche ont le droit de disposer librement de leur sort, ainsi que d'avoir une existence politique indépendante.

2° Les questions concernant la future frontière orientale de la Pologne, la ville de Vilna et les autres territoires de l'ancien duché de Lithuanie, devront être décidées par une assem*blée* constituante polonaise, de concert avec une assemblée constituante lithuanienne. Leurs décisions devront se baser sur la volonté des populations respectives exprimée par voie de plébiscite.

« Les partis soussignés expriment la conviction que les éléments démocratiques lithuaniens se rendent compte des intérêts communs de la Pologne et de la Lithuanie, et que, bientôt, une union politique des deux pays deviendra une réalité.

*Le parti socialiste polonais ; le parti popu*laire polonais ; le parti de l'indépendance nationale ; l'Union des partis démocratiques.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Conférences de carême

Le R. P. Janvier, dans le prochain carême, continuera ses conférences à Notre-Dame de Paris. Son sujet général des vertus chrétiennes le conduit à parler, cette année, de la justice.

La guerre européenne

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 14 janvier

Communiqué français du 15 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

Sur la rive droite de la Meuse, activité d'artillerie violente, vers la fin de la nuit, sur le front de Hautmont et au Bois des Caurières.

En Alsace, des patrouilles françaises ont ramené des prisonniers.

* * *

Communiqué anglais du 15 janvier, à 4 h. de l'après-midi :

Un coup de main ennemi a été repoussé, hier matin, au nord-est d'Armentières. Nous avons pénétré, cette nuit, dans les tranchées allemandes, au nord de Lens ; nous avons lancé des grenades dans les abris et avons ramené des prisonniers et une mitrailleuse.

* * *

Communiqué allemand du 15 janvier :

Aucun événement particulier. Sur divers points du front, activité de l'artillerie.

Journée du 15 janvier

Communiqué français du 15 janvier, à 11 h. du soir :

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont attaqué nos positions du bois Le Chaume, sur un front de 200 mètres environ. L'attaque a été brisée par nos feux et dispersée. Quelques fractions ennemies, qui avaient réussi à prendre pied dans un élément avancé, ont été rejetées aussitôt.

En Lorraine, nos troupes ont réussi une incursion dans les lignes ennemies, dans la région de Badonvillers, et ont ramené une vingtaine de prisonniers.

Port anglais bombardé

Londres, 15 janvier.

(Officiel.) — Yarmouth a été bombardé par la mer, la nuit dernière. Le feu a commencé à minuit 55 et a duré cinq minutes. Une vingtaine de projectiles sont tombés dans la ville. Trois personnes ont été tuées et dix blessées. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

Nouveau raid en Allemagne

Londres, 16 janvier.

Communiqué officiel britannique du 15 janvier, au soir :

A la suite du raid exécuté avec succès en Allemagne, une deuxième expédition a été faite dans la nuit du 14 au 15. Les objectifs étaient les usines d'acier de Thionville, à mi-chemin entre Luxembourg et Metz, sur desquels nous avons jeté une tonne de projectiles.

Une demi-tonne d'explosifs a été ensuite jetée sur deux importants nœuds de voies ferrées de la région de Metz.

Les objectifs ont été fortement défendus par les canons spéciaux et les projecteurs.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

La solde dans l'armée française

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Les ministres ont déposé un projet de loi portant quotidiennement de 1 à 3 fr. l'indemnité dite de « combat ». Cette indemnité sera pour le sixième payée avec la solde ou en prêt et pour le surplus versée au pécule.

Démenti anglais

Londres, 15 janvier.

L'agence Reuter est informée de source autorisée qu'il est faux que le navire-hôpital *Rewa* ait été détruit par une mine. Ce navire a été torpillé au mépris des engagements pris par l'Allemagne dans sa déclaration du 28 janvier 1917.

Les événements de Russie

Dans le sud de la Russie

A. P. R. — Les Ukrainiens ont pris Starokonstantinovsk et Alexandrovsk. Lutzk se trouve entre les mains des bolchevikis, de même que Rovno.

La république sibérienne

A. P. R. — Le gouvernement provisoire de la république sibérienne s'est constitué comme suit, sous la présidence de Potanine : Boukeikhanof, Derberg, Kolosof, Novosiolof, Papouchinski, général Krakovetzki, Sakharof. Les maximalistes ne sont pas représentés dans le gouvernement, mais, par contre, les Bouriates, les lacoutes et les Kirghizes le sont.

Un article de l'« Isvestia »

A. P. R. — Le journal maximaliste l'*Isvestia* a publié une lettre ouverte à..... Dieu. Celle-ci, rédigée en des termes d'un cynisme inouï, reproche au Tout-Puissant de faire preuve de sentiments contre-révolutionnaires en favorisant Kalédine.

Graves incidents en Finlande

On mande de Stockholm :

Les troupes russes qui restent en Finlande, et qui ont été renforcées par des maximalistes et des anarchistes, refusent d'évacuer le territoire finlandais et y commettent des excès.

Les anarchistes sont installés à Helsingfors, dans le cercle des marins, où ils ont arboré le drapeau noir. Les gardes rouges ont occupé l'ancien palais du gouverneur général et menacent de disperser le gouvernement finlandais, ainsi que la Diète. Des collisions sont signalées en divers points du pays.

Pillage de Kilia

Odessa, 14 janvier.

La ville de Kilia, à l'embouchure du Danube, a été pillée par des bandes de soldats maximalistes.

Après le pillage des magasins et des maisons privées, cette soldatesque versa partout du pétrole et mit le feu en cinq endroits différents de la ville, qui fut partiellement incendiée. La population, terrorisée, fuit en Roumanie ou erre sur les rives du Danube.

On doit noter que le quartier général des maximalistes à Kilia est resté intact. L'attentat a été préparé à l'avance, comme le prouve l'envoi aux soldats incendiaires de grandes quantités de pétrole quelques jours avant le désastre.

Arrestation du ministre de Roumanie

Pétrograd, 15 janvier.

(Havas.) — Sur l'ordre de l'institut Smolny, le ministre de Roumanie Diamandy et le personnel de la légation ont été arrêtés, hier, et internés dans la forteresse Saints Pierre-et-Paul. On ignore encore les motifs de cette mesure. Trotzky avait récemment menacé publiquement de prendre de sévères mesures contre tous les fonctionnaires roumains, si les mesures de répression contre les maximalistes, en Roumanie, continuaient. Cette arrestation a provoqué une émotion considérable dans le monde diplomatique.

La Russie ne veut plus reconnaître ses dettes

Londres, 15 janvier.

(Havas.) — On mande de Pétrograd à l'agence Reuter, le 13 janvier, que le conseil supérieur des Biens nationaux a élaboré un projet de décret annulant tous les emprunts nationaux émis par les gouvernements impérial et bourgeois. Conformément à ce projet, tous les emprunts intérieurs, dont les obligations sont détenues par les étrangers, sont annulés sans condition. Seuls, sont considérés comme valables les emprunts à court terme de la Trésorerie nationale.

Entre Trotzky et Lénine

Pétrograd, 15 janvier.

Il se confirme que, entre Trotzky et Lénine, règne un profond désaccord. Trotzky voudrait arriver à la constitution d'un gouvernement stable, ce qui ne peut se faire que par l'élimination de Lénine.

L'arrestation de M. Caillaux

Quand la décision fut prise

Les raisons qui ont amené l'arrestation sont dues à un fait nouveau, révélé au cours des journées de samedi et de dimanche.

Dans la soirée de dimanche, M. Bouchardon fut mandé au gouvernement militaire et l'arrestation de M. Caillaux fut décidée.

Un mandat d'arrêt, signé par le rapporteur du 3me conseil de guerre, et contre-signé par le commandant Julien, fut remis aussitôt à M. Priolet, commissaire attaché à la police du camp retranché de Paris.

On aurait dû, paraît-il, arrêter M. Caillaux dimanche soir, mais il y avait un dîner chez lui, où assistait notamment M. Ceccaldi, député.

Pour ne pas troubler ces dernières agapes, on eut le ménagement de n'opérer que lundi matin.

Les circonstances de l'arrestation

Aucun incident n'a marqué, lundi matin, l'arrestation de l'ancien président du conseil.

M. Priolet, commissaire du camp retranché de Paris, chargé de procéder à cette opération, s'est rendu rue Alphonse-de-Neuville avec trois inspecteurs de police.

Il a demandé à voir immédiatement M. Caillaux, qui l'a reçu peu d'instants après.

Le commissaire a signifié au député de la Sarthe qu'il était chargé de l'arrêter et lui a montré le mandat dont il était porteur, mandat signé du capitaine Bouchardon, rapporteur près le 3e conseil de guerre.

M. Caillaux a d'abord protesté ; puis il s'est rendu aux observations de M. Priolet et a fini de s'habiller. Mme Caillaux est arrivée sur ces entrefaites. M. Caillaux et sa femme ont eu un entretien de quelques instants. Leur séparation a eu lieu sans incident. Mme Caillaux était très calme.

Le député de la Sarthe, après s'être muni de quelques objets personnels, a suivi M. Priolet, qui l'a emmené à son cabinet, au Palais de justice, puis l'a conduit devant M. Bouchardon et de là à la prison de la Santé.

Autre version

Lundi matin, à 8 heures, des inspecteurs de police arrivaient en auto rue Alphonse-de-Neuville, devant la maison habitée par M. Caillaux. Ils s'engouffraient rapidement sous la voûte, montaient, sonnaient.

Il y eut un grand désarroi dans la maison. M. Caillaux était encore couché lorsque sa domestique lui fit connaître que la police était chez lui.

Introduit dans la chambre de l'ancien ministre, le commissaire lui donna communication du mandat d'amener décerné contre lui. Calme, il répondit à M. Priolet qui lui annonçait son arrestation : « Dans mon entourage, on ne voulait pas croire à mon arrestation prochaine ; je m'y attendais. »

M. Caillaux demanda qu'on lui laissât le temps de s'habiller. Les agents de police se retirèrent dans une pièce voisine pendant sa toilette. Mme Caillaux resta dans le salon où était M. Priolet.

Une perquisition fut faite qui n'amena *aucune découverte, mais seulement la saisie* du portefeuille que portait l'inculpé sur lui.

Bientôt, assailli par la crainte de manifestations, M. Caillaux s'inquiéta vivement de savoir s'il y avait du monde dans la rue. M. Priolet rassura M. Caillaux : la rue Alphonse-de-Neuville était, en effet, déserte.

A 9 heures 45, M. Caillaux était prêt, il était habillé, selon son habitude, avec une certaine élégance. Il endossa pour sortir une pelisse de loutre.

Peu de temps après, M. Caillaux descendait l'escalier, passait devant la concierge atterrée, montait dans l'auto qui attendait devant la porte et était dirigé sur le Palais de justice. Là, M. Priolet procéda à l'interrogatoire d'usage, puis mena M. Caillaux chez M. Bouchardon et immédiatement la même auto conduisait M. Caillaux à la Santé, où il était incarcéré aussitôt dans une cellule assez spacieuse.

Des vêtements, du linge et des couvertures lui ont été apportés de chez lui un peu plus tard.

Un journal défend M. Caillaux

Le journal la *Vérité*, partisan de M. Caillaux, fait suivre la nouvelle de l'arrestation des lignes suivantes :

« D'où vient ce mandat d'arrêt ? Du capitaine Bouchardon en principe. Il devrait donc y avoir une nouvelle pièce s'ajoutant à l'inculpation, puisque depuis la levée de l'immunité, c'est-à-dire depuis environ trois semaines, M. Caillaux est resté libre.

« Le coffre-fort de Florence, qui n'avait pas été ouvert par M. Caillaux depuis octobre 1916 *et qui fut en dehors de toutes* garanties légales ouvert mardi dernier par les autorités italiennes, ne contenait rien se rattachant à l'inculpation de destruction des alliances. »

« Qu'est-ce donc que ce coffre-fort de Florence ? Quand M. Caillaux et sa femme séjournaient en Italie, ils louèrent un coffre-fort dans une banque de Florence. Depuis, ils prolongèrent cette location, dont l'existence ne fût connue que tout récemment, à la suite des investigations du commissaire Darru. »

« Le gouvernement donna des ordres pour qu'une active surveillance fût exercée sur ce coffre-fort. Cinq personnes, en France, en connaissaient l'existence ; cependant, M. Caillaux fut prévenu et il télégraphia au directeur de la banque de ne permettre l'ouverture du meuble qu'en présence d'autorités françaises et italiennes. Puis, il prit les devants et révéla son existence à M. Bouchardon.

— Qu'y a-t-il dans ce coffre-fort ? demanda M. Bouchardon à M. Caillaux.

— Il y a, répondit M. Caillaux, un dossier diplomatique relatif à l'affaire d'Agadir, d'autres documents diplomatiques dont la divulgation pourrait être grave et la fortune de Mme Caillaux en titres au porteur. »

L'*Heure* écrit à ce sujet :

« La perquisition fut ordonnée et effectuée la semaine dernière et, d'après les on-dit, on aurait découvert une liasse de correspondances relatives aux actes diplomatiques et à l'attitude politique des plus hautes personnalités françaises, d'autres lettres où il était nommément question de M. M..., des documents diplomatiques se rapportant au règlement de l'affaire d'Agadir et aux négociations avec M. de Kiderlen-Wæchter, une somme considérable en titres, une somme plus considérable encore en *billets de banque.*

« L'impression fut telle, paraît-il, au sein du gouvernement, que plusieurs ministres exprimèrent leur stupéfaction : « Comment M. Caillaux a-t-il pu laisser subsister contre lui des armes pareilles ? »

Il y aurait autre chose

Les commissions rogatoires données pour la recherche des documents de justice en Italie ne sont pas encore rentrées au Parquet. Ce ne sont donc pas elles qui auraient pu motiver la décision de lundi.

C'est d'une autre charge qu'il s'agirait. Un document serait arrivé entre les mains de la justice militaire, document d'une gravité et d'une authenticité telles qu'il ne permettait pas de laisser M. Caillaux plus longtemps en liberté.

Le document aurait été communiqué dans les formes légales par le Parquet militaire au gouverneur de Paris. Le général Dubail en aurait avisé le ministre de la guerre M. Clémenceau, qui aurait décidé l'arrestation.

Ce qui se dit

L'*Humanité* dit que, dans les couloirs de la Chambre, le bruit courait hier matin que le gouvernement avait en mains une lettre de Caillaux à Cavallini disant :

« La somme que vous m'offrez est insuffisante pour agir sur le Parlement. »

Les informations du « Matin »

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Le *Matin* dit que c'est à la suite de la communication par M. Lansing à la justice française de documents décisifs qu'une décision contre M. Caillaux a été prise. Un télégramme de M. Lansing, ministre des affaires étrangères, annonçait que l'enquête menée aux Etats-Unis avait révélé des faits particulièrement graves à la charge de Caillaux.

D'autres dépêches arrivées dimanche apprenaient que le représentant des Etats-Unis à Buenos-Ayres avait établi une série de tractations menées par Caillaux en République Argentine avec l'Office des affaires étrangères allemand de Berlin, par l'intermédiaire de Luxburg, ministre d'Allemagne à Buenos-Ayres, afin d'arriver à conclure, coûte que coûte, une paix rapide avec l'Allemagne. Caillaux paraît avoir pensé qu'il pouvait être l'homme qui conclurait cette paix. Pour obtenir ce résultat, une série de manœuvres étaient nécessaires.

Le *Matin* dit également que, au cours de la perquisition opérée dans le coffre-fort de Caillaux à Florence, on a trouvé un document auquel la justice attache une grande importance. Il s'agit d'un plan détaillé d'action politique, véritable mobilisation, en vue du moment où Caillaux reprendrait le pouvoir. Ce plan comporte, en premier lieu, la liste de collaborateurs dont Caillaux voulait composer son ministère, puis toute une liste d'hommes politiques et de fonctionnaires qu'il aurait convenu de destituer et de mettre hors d'état de nuire, enfin, une liste des remplaçants de ces personnages. A côté de ce plan, furent trouvés des documents militaires qui, par leur nature même, apparaissent constituer de formidables pièces à conviction.

Les informations du « Temps »

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Le journal le *Temps*, parlant des documents d'Amérique concernant l'affaire Caillaux, dit que M. Luxburg avait fait parvenir par dépêche, à son gouvernement, que les éloges de la presse allemande étaient compromettants pour Caillaux, et que celui-ci demandait qu'on cessât de parler de lui de la sorte.

M. Luxburg recommandait, au contraire, que les journaux allemands fussent invités à rappeler que Caillaux avait fait tous ses efforts pour donner à l'affaire du Maroc une solution trop favorable à la France. Il avisait enfin le cabinet de Berlin du prochain départ de Caillaux pour Paris, où l'appelait un procès, duquel ses adversaires essayeraient peut-être de tirer parti contre lui.

Ce télégramme, au lieu d'être envoyé directement en Allemagne, fut, paraît-il, transmis à Washington, à l'ambassadeur Bernstorff, qui l'expédia à Berlin via la Suède.

Un autre document venu d'Amérique, postérieurement au premier, apporterait à celui-ci un complément appréciable.

Le *Temps* dit que les documents de Florence furent expédiés avant-hier soir ou hier matin. Ils arriveront donc incessamment.

Le complot découvert dans le coffre-fort de Florence prévoyait, notamment, que le préfet de police de Paris serait remplacé par un des amis intimes de Caillaux. Plusieurs généraux seraient remplacés et un général connu aurait été mis à la tête de l'armée française.

Certains documents se rattacheraient aussi à une campagne pacifiste, tendant à démontrer que les responsabilités primitives dans la guerre mondiale ne devaient pas être toutes mises à la charge de l'Allemagne.

Dans les Journaux italiens

Rome, 15 janvier.

(Stefani.) — Selon le *Messaggero* et le *Giornale d'Italia, on a pu trouver, dans une ville d'Italie,* des documents déposés, qui prouveraient que Caillaux complotait contre le gouvernement français et contre l'Entente et qu'il eut des rapports compromettants avec Almereyda, Bolo et Cavallini.

On aurait trouvé, selon le *Messaggero*, outre plusieurs bijoux de Mme Caillaux, beaucoup de titres de rente, pour une valeur de quelques millions, un reçu de l'argent encaissé par Almereyda, un document écrit par Caillaux, d'où il résulte que ce dernier avait formé un plan pour détacher la France de l'Italie et de l'Angleterre, pour s'emparer du gouvernement de la république et pour donner à la France une nouvelle organisation politique, ainsi qu'une nouvelle direction de gouvernement, tout en conservant la forme républicaine.

Selon le *Giornale d'Italia*, c'est ce document qui provoqua l'arrestation de Caillaux.

Selon le journal l'*Italia*, le document est écrit sur plusieurs feuilles et signé par Caillaux. D'après le même journal, on a trouvé, avec les documents déposés, au nom de Mme Renouard, des bijoux, des perles, des colliers et des brillants, non pas pour une valeur de plusieurs millions, comme on le dit par exagération, mais pour une somme considérable. Outre les titres de rentes, on a trouvé plusieurs lettres de Caillaux à des informateurs suisses, et des reçus de l'argent livré à Almereyda et à d'autres personnes. Les lettres trouvées font aussi allusion à cet argent.

La carrière de l'inculpé

M. Joseph Caillaux est né le 30 mars 1863 au Mans. Il fut nommé successivement inspecteur des finances et professeur à l'Ecole des sciences politiques. Elu député de Mamers en 1898, il fut ministre des finances dans le cabinet Waldeck-Rousseau de 1899 à 1902. Il fit également partie du cabinet Clémenceau en 1906 et fut président du conseil en 1911. En 1913, il faisait partie du ministère Doumergue comme ministre des finances.

A la Chambre française

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — La Chambre discute l'interpellation du député socialiste Lafont, sur les mesures que prendra le gouvernement pour faire respecter les règles du droit en matière de perquisitions. M. Lafont indique que certaines perquisitions, en Italie, n'ont pas été pratiquées conformément aux règles du droit. Une formalité a été omise, à savoir la présence de l'inculpé. Celui-ci peut donc contester l'authenticité des documents trouvés.

M. *Ignace*, secrétaire d'*Etat* à la justice militaire, déclare que, lorsque, il y a quelques jours, il connut l'existence, en Italie, d'un coffre-fort appartenant à l'inculpé, le juge rapporteur demanda aux autorités la nomination d'une commission rogatoire qui, conformément aux lois du droit international, fut adressée au gouvernement étranger, et, à partir de ce moment, l'ouverture du coffre-fort appartenait aux autorités judiciaires de ce pays étranger. L'opération a été faite régulièrement et loyalement.

L'extrême gauche proteste.

M. Clémenceau, répondant de sa place, déclare qu'il ne pouvait que répéter ce que M. Ignace avait répondu à M. Lafont, à savoir que la justice française n'est souveraine que sur territoire français. Nous avons adressé une commission rogatoire au gouvernement italien. Le gouvernement italien est un gouvernement honorable. Nous n'avons pas le droit de n'avoir pas confiance dans la magistrature italienne, et de croire que le gouvernement italien n'ait pas appliqué la loi. Et, s'il ne l'avait pas fait, nous n'en aurions pas la responsabilité.

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté par 369 voix contre 105.

Arrestation de Sébastien Faure

On annonce, de Marseille, l'arrestation de l'écrivain et conférencier anticlérical Sébastien Faure, condamné par contumace par le tribunal correctionnel de la Seine, sous l'inculpation d'outrages à la pudeur.

Sébastien Faure, arrivé à Marseille sous un faux nom, se cachait depuis lors chez un de ses amis. Il ne sortait que grimé.

La *Franc-Maçonnerie démasquée signale* que Sébastien Faure était un des principaux orateurs des Loges.

Echos de partout

LES VÉHICULES EN CAMPAGNE

Du *Lapin à plumes*, journal du front français :

Les véhicules brinqueballant
Sur le théâtre de la guerre
Roulent et songent, l'air dolent,
A leur condition de maguère.

L'AUTO DE LIVRAISON

Par le vent, la boue et la pluie,
J'ai subi les rigueurs du temps
Tout l'hiver, et — quelle ironie ! —
Je suis une auto du « Printemps » !

CHŒUR DES CAMIONS ET TOMBEREAUX

Essieux grinçants, brancards tordus,
A travers des chemins perdus,
Nous allons d'un train de cloportes,
Chargés d'objets de toutes sortes
En pêle-mêle confondus :
Bagages, vivres et liquides,
Ballots, pastis et saints-frusquins...
Quand, par hasard, nous sommes vides,
C'est nos conducteurs qui sont pleins !

LES « CROIX-ROUGE »

...Sur nos ressorts bien bananés,
Soyons doux aux pauvres blessés... !

MOT DE LA FIN

Mlle Judith Gautier, qui vient de mourir, reçut parfois, d'admirateurs inconnus, des lettres *où on l'appelait « Monsieur Judith Gautier ».*

A un jeune homme, emballé par son talent, qui lui donnait du « Monsieur », elle répondit par une lettre qui débutait ainsi :

« M. Judith Gautier est mort il y a bien longtemps, tellement longtemps que je ne me souviens plus à quelle époque ; je ne me rappelle même plus où il est enterré. Permettez à sa veuve, qui continue son commerce littéraire, de vous écrire... »

Confédération

M. le conseiller fédéral Haab

M. le conseiller fédéral Haab prend aujourd'hui, mercredi, possession de ses fonctions de chef du Département fédéral des chemins de fer.

Au département politique

On nous écrit de Berne :

L'agrément du gouvernement argentin — celui du gouvernement de l'Uruguay tarde encore — ayant été accordé, M. Arthur de Pury, nommé ministre à Buenos-Ayres, a quitté le Département politique et partira prochainement pour son nouveau poste. Il sera remplacé à la tête de la division pour la représentation des intérêts étrangers et pour les questions de l'internement par M. le ministre Dinichert qui reviendra de Vienne pour le mois de février. Entre temps, les affaires de la division sont dirigées par M. le conseiller de légation Lardy, qui attend, de son côté, le moment de son départ pour Pétrograd où il sera accompagné par M. de Sonnenberg, actuellement secrétaire de légation à Rome.

M. de Pury a été attaché de légation à Berlin, secrétaire de légation à Washington. Après un certain temps passé au Maroc, en qualité d'adjoint du colonel Muller, il retourna à Washington, puis fut appelé au Département politique, où il dirige aujourd'hui avec distinction la division de l'internement et des prisonniers de guerre. Il a rendu récemment de grands services en qualité de représentant du Conseil fédéral aux négociations franco-allemandes et anglo-turques concernant les prisonniers de guerre.

Le huitième emprunt de mobilisation

Les renseignements reçus de diverses places de banques suisses font prévoir le succès du huitième emprunt de mobilisation 5 %. Les souscriptions arrivent en nombre satisfaisant.

L'éligibilité des ecclésiastiques

Le *Walliser Bote* annonce que le groupe des députés conservateurs du Haut-Valais a fait des démarches, auprès du Conseil d'Etat, pour obtenir la suppression, dans la constitution cantonale, de l'article 90, qui statue l'incompatibilité entre des fonctions civiles et les fonctions ecclésiastiques.

L'approvisionnement en bois de construction

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral va promulguer incessamment une ordonnance concernant l'approvisionnement du pays en bois de construction.

100 millions d'impôt

On nous écrit de Berne :

Le rendement de l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre avait dépassé, le 15 janvier, la somme de 100 millions.

La Suisse et la guerre

Les Suisses de Saint-Gingolph

La question des citoyens suisses de Saint-Gingolph appelés sous les drapeaux par la France n'a pas reçu la solution qu'on attendait.

Quatre citoyens de Saint-Gingolph ont dû partir, hier soir, mardi, pour les régiments dans lesquels ils ont été incorporés. Un de ceux-ci, M. M. Duchoud, est député au Grand Conseil valaisan.

Le 9 mars prochain, une quinzaine de jeunes gens de nationalité suisse, faisant pour la plupart partie de l'élite de notre armée, seront appelés au conseil de revision à Annecy, avec la classe française de 1919.

Cette incorporation forcée indispose la popu-

lation suisse, à l'heure où l'on apprend que des Suisses des Etats-Unis sont dispensés de tout service dans l'armée américaine.

L'espionnage

La *National Zeitung* annonce qu'un garde-frontière vient d'être arrêté à Kreuzlingen, sous l'inculpation d'espionnage. Il s'agit d'un ancien agent de police de Saint-Gall, entré récemment dans la police de l'armée.

La vie économique

La réduction des trains

Lundi, a eu lieu à Berne une conférence à laquelle assistaient des représentants du Conseil fédéral, de la Direction générale des C. F. F. et de l'état-major de l'armée. On y discuta les mesures à prendre par suite des arrivages toujours insuffisants de charbon.

Le Département des chemins de fer sera en mesure, cette semaine déjà, de faire une proposition au Conseil fédéral sur l'entrée en vigueur de nouveaux horaires réduits.

Le Département de l'économie publique demande aussi aux chemins de fer électriques d'apporter des réductions de 15 à 50 % dans leur consommation de l'énergie électrique, pendant la durée du manque d'eau.

Le Département des chemins de fer fera un rapport spécial au Conseil fédéral sur la réduction ou la suspension du trafic du dimanche.

Le rationnement

Le Conseil fédéral a pris hier matin un arrêté au sujet du ravitaillement du pays en huiles et graisse alimentaire.

La crémation interdite

En raison de la pénurie du charbon, la municipalité de Saint-Gall a décidé d'interdire la crémation jusqu'à nouvel avis.

Dans l'industrie du cuir

La direction des fabriques de chaussures C. F. Bailly, à Schœnenwerd (Soleure), communique à ses ouvriers que, à la suite des difficultés d'importation, le travail devra être suspendu périodiquement, dans un temps rapproché.

La chaussure nationale

(P. T. S.) — La fabrication de la chaussure nationale est si avancée que les premières livraisons pourront être effectuées dans trois semaines. La vente commencera sitôt après.

Le miel

La récolte de miel de 1917 n'atteint pas la moyenne. Elle s'élève à 14,625 quintaux (9000 quintaux en 1916 et 19,800 en 1915). Les prix du miel ont augmenté en moyenne de 2 fr. par kilo. La demande s'accroît toujours et les stocks sont presque épuisés.

Emeutes de ménagères espagnoles

Le malaise motivé par la cherté de la vie s'aggrave dans la plupart des provinces d'Espagne et prend en quelques points une tournure inquiétante.

Des dépêches de Santander, Malaga, Valence et Barcelone signalent des manifestations exclusivement féminines.

A Barcelone, une trentaine de femmes ont été blessées par l'effondrement de l'escalier de la préfecture, que la foule avait envahi.

A Santander, des collisions entre des femmes et la police se sont produites.

A Malaga, un millier de femmes ont jeté des pierres contre des maisons bourgeoises. Les bureaux municipaux ont été endommagés. Les cafés et les cercles ont été évacués par ordre de la gendarmerie.

CANTONS

ARGOVIE

(P. T. S.) — *Les forces motrices de l'Aar.* — Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil un projet prévoyant l'utilisation de l'Aar, sur une longueur de 19 kilomètres, depuis le canal des usines électriques de la ville d'Aarau jusqu'au pont du chemin de fer de Brougg. On espère disposer ainsi d'un total de 65,000 chevaux de force.

GENÈVE

La criminalité. — La statistique judiciaire pour 1917 dénote une augmentation telle de la criminalité que l'année dernière peut être considérée comme la plus chargée dans des annales judiciaires genevoises. On y relève que 4433 procédures ont été suivies par le parquet pour crimes et délits divers. Dans ces chiffres, on relève 7 assassinats ou tentatives d'assassinats, 15 affaires d'accaparement, *près de 1500 affaires* de vols.

Calendrier

JEUDI 17 JANVIER

Saint ANTOINE, abbé

Saint Antoine, entendant ces paroles de l'Evangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel », se les appliqua comme si elles eussent été dites pour lui. Il distribua ses biens aux pauvres et se retira dans le désert. Il mourut âgé de cent cinq ans, l'an 361.

Pour rien

au monde, je ne pourrais me passer de ma boîte de **pastilles Wybert-Gaba.** Je les ai adoptées comme remède souverain contre toutes les affections de la gorge. Non seulement elles les **guérissent rapidement, mais** elles préviennent d'une façon absolue rhumes et catarrhes.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les **Pastilles Gaba.**

FRIBOURG

—o—

Conseil d'Etat

Séance du 15 janvier. — Le Conseil nomme :

M. Paul Lambossy, à Fribourg, assistant de *l'Institut de physique* ;

M. Emile Chervet, à *Sugiez*, chef de la section militaire du Vuilly.

Il autorise la commune de Villars-sur-Glâne à procéder à une vente d'immeuble et la paroisse de Villarlod à percevoir un impôt.

Il édicte de nouvelles prescriptions concernant l'engagement du bétail. Ces prescriptions seront publiées dans la *Feuille officielle*.

Il désigne l'office cantonal et les offices communaux de ravitaillement comme offices respectifs de ravitaillement en pommes de terre.

Vêtements chauds pour la troupe

On s'était permis d'espérer, pour décembre, une température moins dure que celle de janvier dernier. Elle a été, de fait, plus rigoureuse encore. Le froid était même plus intense qu'en pays de Fribourg : pendant toute une semaine, le thermomètre descendit chaque matin à — 25°, un jour même à — 27°. Du bas au haut de l'échelle, partout on entendait parler de doigts ou de pieds engourdis, d'oreilles gelées.

Dans ces conditions, les vêtements chauds envoyés pour la troupe ont été particulièrement bien venus. Nous avons reçu :

De l'ouvroir pour les soldats fribourgeois (par l'entremise de Mme Musy, conseiller d'Etat), *68 chemises, 78 paires* de chaussettes et 55 paires de caleçons ;

de la section fribourgeoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses (par l'entremise de Mme Philippe de Week, présidente, et de Mlle Jeanne Daguet), 97 chemises et 4 paires de caleçons ;

de quelques dames de Fribourg, 11 chemises, 14 paires de chaussettes, 4 paires de caleçons et 14 paires de chaussons.

Au nom des soldats fribourgeois qui ont bénéficié de ces générosités et en mon nom personnel, à toutes ces donatrices, aux vaillantes et patriotes ouvrières, encore une fois, un bien chaleureux merci !

Capit. L. Wæber,
aumônier R. I. 7.

Carte à apostiller

On nous prie de rappeler que les ménages de la ville de Fribourg qui ont oublié de s'inscrire pour faire apostiller la carte jaune *(denrées monopolisées)* peuvent combler cette lacune en allant au rez-de-chaussée de la Maison de justice, aujourd'hui mercredi ou demain, 17 janvier, de 8 heures à midi et de 1 h. ½ à 6 heures.

Les aubergistes ne faisant pas partie de la Société des cafetiers devront se présenter avec leur carte jaune aujourd'hui ou demain.

A l'Union des travailleuses

Ce fut une fête claire, sereine, familiale, que celle à laquelle l'Union des travailleuses convia dimanche tous ses amis. Et ceux-ci se montrèrent si nombreux qu'il eût fallu pouvoir étendre les parois de la Grenette. L'après-midi comme le soir, papas, mamans et jeunesse se pressaient autour du sapin illuminé et de la Crèche rustique. Et s'ils ont fait honneur aux jeux divers qui sollicitaient leur obole, ils ont surtout joui de toute leur âme de cette fête des cœurs et des intelligences, au programme si heureusement combiné. M. l'abbé Pilloud, directeur de l'Union des travailleuses, dans une improvisation étincelante de verve et débordante de charité, après avoir exprimé sa gratitude à l'assistance, a rappelé les grandes tâches de nos œuvres sociales. C'est encore son âme d'apôtre et de poète qui parla par la bouche des jeunes actrices, lesquelles vinrent une à une exposer à l'Enfant de la Crèche, en vers, s'il vous plaît, les doléances et les espoirs des vendeuses de magasin, des modistes, des couturières, des cuisinières, des lessiveuses. Et pour compléter cette audience si fraternelle, des chœurs de Bovet, de Dalcroze, de Botrel, égrenèrent leurs fraîches mélodies dans l'assistance émerveillée.

Ainsi les heures passèrent, trop brèves, heures de réconfort, tout embaumées par le dévouement et la confiance mutuelle, heures ensoleillées qui projetteront *leurs rayons tout le long* de 1918.

Ecoles de Fribourg

Par décision du Conseil communal de Fribourg, la fermeture des classes communales, primaires et secondaires est prolongée jusqu'au lundi, 28 janvier, à 8 heures du matin.

L'avant-printemps

C'est un *paradoxe de parler de floraison* et de fleurs alors que la neige scintille au soleil, que le verglas rend les routes dangereuses et que les pauvres petits oisillons geignent de faim et de froid. Cependant, nous avons cueilli, lundi après midi, sous l'Asile des vieillards, une vigoureuse ellébore aux boutons gonflés, prêts à s'ouvrir. (L'ellébore fleurit généralement en mars.) Et, tout près de cet endroit privilégié, chaudement caressé par le soleil, la neige dure recouvrait le sol. Faut-il croire à un printemps précoce ?

A. C.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 17 janvier, à 4 h. ¼, conférence du R. P. de Langen-Wendels : Discussion sur les matières du cours de Religion.

A 5 h. ¼, conférence de M. Michel : Les hypothèses cosmogoniques. (Avec projections.)

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. ½, répétition urgente pour le concert de dimanche, à l'Hôtel de la Croix-Blanche.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Front austro-italien

Berlin, 16 janvier.

Communiqué officiel allemand du 15, au soir :

Nombreux et violents duels d'artillerie entre la Brenta et le Piave.

Sur les autres fronts, rien à signaler.

Londres, 16 janvier.

Communiqué britannique des troupes d'Italie, *en date du 15* :

Nos avions ont détruit six appareils ennemis, la semaine dernière, et en ont désemparé quelques autres.

Notre artillerie a fait quelques coups réussis et nos patrouilles d'infanterie sont toujours actives.

Le Italiens ont exécuté, hier, des opérations couronnées de succès, dans le voisinage des monts Asolone, *Spinuncia* et *Capo Sile*, capturant de nombreux prisonniers.

L'unité de commandement

Londres, 16 janvier.

(Havas.) — Hier, à la Chambre des Communes, M. Lynch a demandé si l'unité de commandement existe avec la France et l'Italie et le nom des généralissimes, s'ils existent.

M. Bonar Law a répondu par la négative.

Statistique de l'état major allemand

Berlin, 16 janvier.

(Wolff.) — En 1917, l'Entente a perdu, en tout, 2644 avions et 244 ballons.

Pendant cette année-là, les Allemands n'ont perdu que 735 avions et 34 ballons.

L'Entente a éprouvé le plus de pertes sur le front occidental, où elle a perdu 2431 avions et 168 ballons.

Les Anglais en Palestine

Londres, 16 janvier.

Communiqué de Palestine.

Ces jours derniers, malgré le mauvais temps, ont eu lieu, des raids efficaces contre l'aérodrome de Jenin, à 30 milles au sud-est de Haïfa, et contre Amman, sur la ligne du Hedjaz, à 47 milles au nord-est de Jérusalem.

Dans chaque cas, un grand nombre de coups directs sur les objectifs ont été observés. Deux de nos appareils manquent.

Dans le secteur autour de Jérusalem, nos patrouilles ont été des plus actives, notamment aux envrions de Biren, à 9 milles au nord, à Marsaba, à 7 milles au sud-est, à Jeba, à 5 milles au nord-est, et à Mucknos, à 7 milles au nord-est de Jérusalem.

Dans le voisinage de la dernière localité, nos troupes ont opéré un coup de main réussi contre un poste ennemi, déblayant le village et capturant des prisonniers.

Nos patrouilles ont été également actives près de la côte, où des partis ennemis ont été dispersés près de Mezeirah, à 16 milles à l'est de Jaffa.

La crise des pourparlers germano-russes

Budapest, 16 janvier.

(S.-T. I.) — La presse commente les nouveaux incidents de Brest-Litovsk. Elle estime la situation critique. Les journaux relèvent le ton présomptueux des plénipotentiaires russes.

Le *Budapesti Hirlap* y voit la fâcheuse conséquence de la publicité des délibérations. Trotzky parle pour le public ; il fait de la propagande révolutionnaire à l'adresse des prolétaires allemands et autrichiens. Cela explique le ton impatient du général Hoffmann et son algarade aux gouvernants russes. Le journal admire d'autant plus le sang-froid de MM. Kühlmann et Czernin ; mais il ne s'étonne pas que le commandement allemand renouvelle le geste de Brennus et jette son épée dans la balance. Toutefois, il importe de rester calme. Les Russes finiront pas s'apercevoir qu'ils compromettent la paix par leur rhétorique révolutionnaire.

Le journal *Az Ujsag* garde confiance dans le triomphe final de l'idée de paix.

Relations économiques

Berlin, 16 janvier.

(Wolff.) — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit :

De nombreux journaux russes examinent les conséquences économiques qu'aurait pour la Russie le droit que l'on prétend que l'Allemagne a réclamé d'importer pendant quinze ans des marchandises d'Allemagne en Russie sans payer de droits d'entrée.

« Nous devons affirmer de nouveau qu'une telle exigence n'a jamais été posée par l'Allemagne et qu'il s'agit de nouveau d'une invention fantaisiste et malveillante, n'ayant comme but *que de troubler les négociations de paix.* »

Discours de M. Lansing

Milan, 16 janvier.

De Paris au *Corriere della Sera* :

On télégraphie de New-York que M. Lansing, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a prononcé un vigoureux discours sur la guerre au banquet annuel des avocats de New-York.

« Si les conditions énumérées par M. Wilson, a dit M. Lansing, ne sont pas acceptées, la guerre doit continuer.

« Les buts que nous nous sommes proposés doivent être atteints, et ils le seront.

« Ce que nous devons faire, c'est de serrer les rangs, de dresser nos plans et de nous jeter dans la mêlée avec toutes nos forces disponibles. »

Arrestation d'un Hollandais

Amsterdam, 16 janvier.

(Havas.) — Selon un télégramme de Berlin, un nommé Carl Münster, propriétaire hollandais, a été arrêté, sur territoire allemand, près de Grevelstein. Münster est accusé d'avoir tenté d'obtenir en Allemagne des informations d'ordre économique et militaire.

Le coffre-fort de M. Caillaux

Rome, 16 janvier.

Le *Giornale d'Italia* écrit :

Le coffre-fort que M. Caillaux possédait, à Florence, depuis 1914, sous le nom de Mme Renouard, sa femme, ouvert la semaine dernière, à la suite d'une commission rogatoire de l'autorité judiciaire française, contenait :

1° Des bijoux pour une valeur d'un demi-million ;

2° Des titres étrangers, russes, anglais, portugais, pour 1 milion et demi ;

3° Trois dossiers politiques. Le premier dossier contient, sous le titre : « Mon refus », les lettres échangées entre Caillaux et quelques personnalités de Zurich, demandant de l'argent et des sauf-conduits pour aller en France. M. Caillaux refuse toujours.

Le deuxième dossier contient des lettres de *plusieurs journalistes français, surtout d'Almereyda.* Dans tous ces papiers, il n'y a aucune allusion à des hommes politiques ou à des journalistes italiens, ou à des affaires italiennes.

Le troisième dossier, le plus volumineux, le plus important et le plus impressionnant, est divisé en deux parties et contient un vaste et étrange programme politique, écrit et signé par M. Caillaux, à réaliser en France, si, comme il l'espérait, il avait été appelé à la présidence du Conseil.

Ce programme aurait constitué un vrai attentat contre l'Italie et un vrai bouleversement des institutions politiques françaises, renversant et transformant les pouvoirs publics.

M. Caillaux indique les noms des députés, des sénateurs et des généraux qu'il aurait appelés à collaborer à son ministère.

Pour réaliser son projet, M. Caillaux aurait commencé par faire arrêter Poincaré et tous ceux qui dirigèrent les affaires en France ces derniers temps, y compris M. Briand.

Ce programme prévoyait la création de nouveaux organes de l'Etat, confiant tout le commandement militaire du front au général Sarrail, appelant à Paris deux régiments spéciaux formés par les soldats corses, avec leurs généraux, considérés par M. Caillaux comme ses amis dévoués.

Il faisait approuver par la Chambre un projet que Caillaux appelait « Rubicon », d'après lequel Caillaux aurait reçu des pouvoirs spéciaux.

Rome, 16 janvier.

(Stefani.) — Selon le *Giornale d'Italia*, le dossier Caillaux qu'on vient de découvrir, n'a aucun rapport avec les hommes ou les affaires d'Italie, sauf le projet de détacher l'Italie et la France de la Grande-Bretagne.

Rome, 16 janvier.

L'Agence Stefani communique :

Au sujet de l'affaire Caillaux, le journal l'*Epoca* dit ce qui suit : « La justice a pu s'assurer le dossier Caillaux de Florence, grâce au décret italien du 28 août, donnant pleine exécution à l'accord franco-italien sur la juridiction des tribunaux militaires des deux pays.

« Il n'est donc pas improbable que les personnalités italiennes impliquées dans l'affaire Caillaux soient conduites en France sans un jugement d'extradition.

« *Le dossier saisi contient un mémoire autographe* de Caillaux relatif à la possibilité et aux chances d'un coup d'Etat en France. »

Il s'agissait d'un vrai coup d'Etat. La Chambre et le Sénat auraient été dissous.

En même temps, la France aurait dû faire un effort suprême pour obtenir quelques victoires sur le front et une victoire diplomatique, afin de pouvoir, avec l'auréole de cette victoire, soumettre au référendum populaire une proposition et un traité de paix.

Le nouveau régime en France aurait été différent dans son essence du régime actuel, tout en conservant la forme républicaine.

Le nouveau régime aurait eu un Sénat plus limité que l'actuel et une Chambre encore plus restreinte. Il aurait, en outre, conservé l'Etat avec des attributions de pouvoir très différentes des actuelles.

Ce plan fantastique de Caillaux était plein de détails sur la composition du nouveau ministère, sur le gouvernement militaire de Paris, surtout pendant de changement, sur les représentations diplomatiques français à l'étranger, qui auraient été tous changés. L'ancien ministre Leygues aurait été nommé à Rome.

La perquisition faite à la suite de la commission rogatoire des autorités judiciaires franses a été faite par les autorités italiennes seules.

Chaque document fut copié et transmis au juge d'instruction Bouchardon. Les originaux sont restés en Italie.

Le dossier et les objets de Caillaux ont voyagé de Florence à Rome, renfermés dans une petite caisse, sous l'escorte de fonctionnaires et d'agents de la Sûreté.

Un complice de M. Caillaux

Paris, 16 janvier.

(Havas.) — M. Comby, impliqué dans l'affaire Caillaux, a été arrêté hier soir, mardi, dans le cabinet du commissaire de police Priolet, où il avait été appelé pour renseignements.

Un mandat d'arrêt a été notifié à M. Comby, qui a été immédiatement conduit à la Santé.

Paris, 16 janvier.

(Havas.) — Au sujet de l'arrestation de Comby, l'*Homme libre* dit que les documents nouveaux parvenus d'Amérique concernent aussi Loustalot et Comby. Par ce dossier, certaines précisions ont pu être formulées au sujet du voyage de Comby en Suisse où, accompagné par Loustalot, il rencontra Munir pacha.

L'interrogatoire de M. Caillaux différé

Paris, 16 janvier.

(Havas.) — Le capitaine Bouchardon a l'intention de n'interroger M. Caillaux que dans quelques jours, quand il sera en possession des documents qu'il attend d'Italie et d'Amérique.

Hier après midi, l'expert comptable a pris possession du dossier de Caillaux, afin d'établir le chiffre de sa fortune, l'origine des fonds et d'indiquer où allaient les sommes dont s'est dessaisi l'inculpé depuis l'ouverture des hostilités.

Manifeste de Vénizélos

Athènes, 16 janvier.

(Havas.) — Le 14 janvier, à l'occasion du nouvel an grec, M. Vénizélos a adressé ses vœux à l'armée par les lignes suivantes :

« L'élan des unités de la Vieille Grèce et leur hâte d'aller au plus tôt sur le front prouvent que le travail de corruption et d'anéantissement du régime aboli qui coopérait avec la propagande allemande a été incapable d'influencer *profondément l'organisme* sain et surtout des grandes couches populaires. Je souhaite que, par de nouvelles victoires au cours de la nouvelle année, l'armée rende la Grèce capable de défendre efficacement ses intérêts nationaux au congrès de la paix et qu'elle rende son concours efficace au nouvel ordre de choses que ce congrès établira dans le monde et qui répondra au droit des peuples de se gouverner suivant leur volonté.

Au ministère italien

Rome, 16 janvier.

Le conseil des ministres s'est longuement occupé, dans une séance qui a duré quatre heures, de la question de la participation du gouvernement au congrès de la défense nationale fixé au 20 janvier, à Milan ; de la date de la réouverture du Parlement ; du projet de mobilisation agraire et de l'institution d'une croix de guerre.

Les effectifs italiens

Rome, 16 janvier.

(Stefani.) — Dans un article du journal français *Le Pays*, il a été écrit que M. Orlando, dans une conversation avec M. Franklin-Bouillon, aurait fait allusion aux larges disponibilités en hommes de l'Italie, malgré celles déjà sacrifiées pendant la guerre.

Il ne peut s'agir que d'une équivoque dont la portée serait de renverser le sens de ce que M. Orlando a pu dire et a dit.

En effet, dans plusieurs conversations, soit avec M. Franklin-Bouillon, soit avec d'autres notabilités militaires ou politiques des pays alliés, M. Orlando a longuement et vivement insisté pour faire ressortir que, même en ce qui concerne l'appel sous les drapeaux, l'effort de l'Italie pourrait difficilement être dépassé, car l'Italie a déjà appelé sous les armes environ le 12 % de sa population totale.

M. Orlando a montré le grave dommage causé à l'économie nationale par le manque de main-d'œuvre, dommage qui n'est nullement inférieur à celui causé par la guerre dans les autres pays.

Dans ces conversations, M. Orlando a manifesté son regret de ce que l'importance de l'effort italien et les souffrances qui en résultent ne soient pas suffisamment connues et appréciées dans les pays alliés et amis.

Incendie d'une caserne espagnole

Bilbao, 16 janvier.

(Havas.) — *Un incendie* a détruit la caserne Reine-Victoria, qui contenait un dépôt d'armes et de munitions, dont l'explosion a alarmé la population.

SUISSE

A Schaffhouse

Schaffhouse, 16 janvier.

Le parti libéral-démocratique a décidé d'appuyer la candidature radicale de M. Otto Sorg, architecte, pour l'élection au conseil municipal.

Le temps

Zurich, 16 janvier.

La station centrale météorologique communique qu'un fœhn violent, accompagné de pluie, a amené subitement une rapide fonte des neiges. Le dégel s'étend jusqu'aux altitudes de 2000 m. Le thermomètre marque également une hausse considérable dans le Jura, à La Chaux-de-Fonds, 8 centigrades à 6 heures du matin. Dans le nord-est suisse, on enregistre 12 à 14 centigrades. Les cours d'eau vont grossir rapidement.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

10 janvier. — Ciodini, Angèle, fille de Louis et de Marthe, née Bariswyl, 1 mois, rue du Progrès, 16.

11 janvier. — *Nadler*, née Muller, Marie, épouse de Joseph, de Hausen (Prusse), 48 ans, Planche supérieure, 272.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 16 janvier

BAROMÈTRE

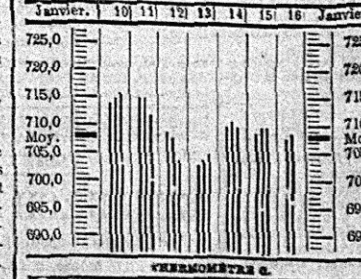

THERMOMÈTRE C.

Janvier.	10	11	12	13	14	15	16	Janvier.
7 h. m.	—4	—1	—10	4	—6	—2	7	7 h. m.
11 h. m.	—1	1	—3	4	—1	3	9	11 h. m.
7 h. s.	—1	—2	2	3	—1	5		7 h. s.

Se sentir jeune, rester jeune et souple

conserver une belle mine fraîche, même quand on avance en âge, cela n'est possible que si, de temps à autre, les humeurs et le sang sont libérés de tous les résidus qui s'y sont accumulés. Pour atteindre ce but, il faut se donner beaucoup de mouvement en plein air, prendre fréquemment des bains et se soumettre à une cure de rajeunissement et de régénération au Biomalt. On constate tout d'abord une reprise de l'appétit et une augmentation progressive des forces physiques et intellectuelles. Finalement, l'aspect extérieur devient aussi meilleur et plus florissant, le teint plus frais, plus pur, la chevelure plus brillante. Voilà les résultats qu'on constate de tous les côtés. Le

Biomalt

n'est pas un médicament, c'est un extrait de malt d'orge pur stérilisé, contenant des phosphoglycérates assimilables. On peut le prendre tel qu'il sort de la boîte, ou bien le mélanger à du lait, du cacao à l'avoine et au lait Galactina, du thé, du café, à des soupes ou autres aliments semblables. Il est le seul fortifiant qui n'échauffe pas et ne constipe pas. Il est au contraire très rafraîchissant. Le Biomalt est en vente partout au prix de **Fr. 2.10** la petite boîte et **Fr. 3.75** la grande boîte. — Dépense journalière, environ 30 cent. — Prenez garde qu'on ne vous vende pas des imitations de moindre valeur ou autres produits similaires. Le Biomalt est unique en son genre et rien ne peut le remplacer.

---

†

Les Internés belges ont l'honneur de faire part du décès du

Soldat belge

MATTON

survenu le 15 janvier, à l'Etablissement Sanitaire d'Armée pour internés.

La levée du corps aura lieu jeudi 17 janvier, à 8 h. 30.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation sera célébré à 8 h. 45, dans l'église du collège Saint-Michel.

R. I. P.

---

†

Société française de Fribourg

La Société française de Fribourg prie ses membres actifs, passifs et tous ses amis, de bien vouloir assister aux obsèques de

Monsieur Jules Matton

Interné militaire belge

décédé à l'Etablissement sanitaire d'Armée, à l'âge de 35 ans, le 15 janvier, qui auront lieu jeudi 17 janvier.

Départ de l'Etablissement sanitaire d'Armée, à 8 ½ h. du matin.

Office funèbre à l'église du Collège, à 8 h. 45.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux : Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires — Articles funéraires

Cierges, etc.

A LOUER

pour le 25 juillet ou plus tôt si on le désire, **vastes magasins** avec logement, Avenue de Pérolles, 19.

S'adr. à **Messieurs Week, Aeby & Cie, banquiers, à Fribourg.** 6168

Alène à coudre „Bijou"

brevetée

L'outil sans rival pour chacun ! L'invention la plus importante !

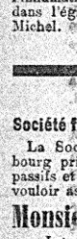

permettant de réparer sans peine les chaussures, harnais, selles, voiles, toiles, courroies de commande, pneus de bicyclettes, etc. « **Bijou** » **fait les arrière-points comme une machine à coudre.** De nombreuses lettres de reconnaissance nous parviennent chaque jour.

Prix par pièce avec 4 aiguilles différentes et bobine avec fil : **2 fr. 90**

contre remboursement franco de port et d'emballage. Prière de noter que « BIJOU » est un instrument modèle, fabriqué en aluminium ; en coulant, la bobine située dans la poignée déroule le fil comme une machine à coudre. « BIJOU » possède tant de qualités que toutes les imitations sont de moindre valeur.

Charles Tanner, Bâle, 67.

Dentelle au filet

Exécution soignée

S'adresser à Mlle **Monique Bœriswyl, Bonnefontaine,** près Mouret. 358

VIENT DE PARAITRE :

Notre-Seigneur Jésus-Christ

d'après les Evangiles

PAR

L.-Cl. FILLION, *prêtre de Saint-Sulpice*

5me édition 1917. — Prix : **2 fr. 20**

En vente à la Librairie catholique, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

Etude de Me A. VILLARS

docteur en droit

AVOCAT

79, rue du Pont-Suspendu, 79

Téléphone 4.33 **FRIBOURG** Téléphone 4.33

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

TABACS à FUMER Maryland, Caporal supérieur et ordinaire, etc.

TABACS à PRISER Poudre supérieure et ordinaire.

CIGARES de FRANCE Londrès, Demi-Londrès, etc.

CIGARES importés de la HAVANE Premières marques

Agence spéciale pour la Suisse :

PERRÉARD & CRÉPEL

Tour-Maîtresse, 4 — GENÈVE

Mises de bétail

Lundi 21 janvier, dès 9 ½ heures du matin, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, pour cause de cessation de bail, devant son domicile :

3 chevaux, dont 1 de piquet ; 1 de 7 ans, 1 de 13 ans et le troisième de 4 ans ;

44 autres pièces de bétail, savoir : 20 vaches en partie fraîches vêlées et en partie portantes, 1 vache de boucherie, 9 génisses de 2 ans, 7 génisses d'un an, 2 taureaux d'élevage, dont 1 de 10 mois et l'autre de 2 ans, 2 bœufs de trait de 2 ½ ans, 3 veaux d'élevage.

L'exposant : **Philippe Hayoz,**
La Bramaire, près Léchelles.

QUI EN A VU en veut avoir !

Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, décousez-les et envoyez les morceaux à l'atelier de chaussures économiques, à **Neyruz,** où ils seront transformés en de jolies pantoufles, pratiques et solides, semelles 1 cm. d'épaisseur. On utilise aussi le feutre pour semelles et doublure pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable : multiplier le N° de la chaussure par 10 ; exemple : N° 36 = 360 gr., etc., se font dans toutes les grandeurs. Travail consciencieux. Nombreuses lettres de félicitations. On rend le surplus parce qu'on ne fait pas de p. pour vendre. Prix : **1 fr. 20** à **1 fr. 60,** suivant grandeur. 186

Indiquer seulement le N° de la chaussure. Sur demande, se font montantes ou sans boutons, au même prix ; avec talons suppl. **30 centimes.**

Se recommande, **P. Menoud.**

Prière d'envoyer de la marchandise propre.

VOUS TROUVEREZ

LES PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

de Louis BINZ, confiseur

chez MM. Bourgknecht et Gottrau ; Eigenmann-Chatton, Lapp, Boschung, rue du Pont-Suspendu ; Mlle Marie Brulhart, rue de la Samaritaine et chez M. Felder-Neuhaus, rue de la Neuveville.

VIENT DE PARAITRE :

ALMANACH HACHETTE 1918

Petite encyclopédie populaire de la vie pratique

broché, **2 fr.,** cartonné, **2 fr. 50.**

En vente à la Librairie catholique,
Place Saint-Nicolas,
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Jeune homme

très intelligent demande emploi comme **magasinier** ou **dans un bureau.** Bons certificats à disposition.

Offres sous P 253 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE FILLE

sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'intérieur, **est demandée** pour ménage de 4 personnes.

S'adresser : **rue St-Pierre, 14, au 1er.** 364

Personne

demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

La meilleure

Ecole d'apprentis chauffeurs

Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.

S'adresser en toute confiance à **H. Ed. von Arx,** *Auto-garage-taxis,* **Peseux** (Neuchâtel).

Téléphone 18.35.

Pour cause de décès, on **offre à vendre,** à bas prix, une

bonne auberge

avec clientèle assurée ; environ 4 poses de terre attenante et gravière d'un bon rapport.

Ecrire sous P 240 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

HOUILLE BLANCHE

Le soussigné se recommande pour la livraison de

tubes de chauffages électriques (Pat. N° 76772) pouvant être installés dans les fourneaux en catelles et les radiateurs de chauffage central

H. Siegrist-Holliger, Aarau

Chauffage rationnel ! Emploi du courant de nuit

A LOUER

logements de 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **M. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi,* 17.

Docteur PERRIER

Maladies des enfants

de retour

JEUNE FILLE

catholique, demande place comme preparateur de pharmacie.

S'adresser sous P 235 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

une bonne à tout faire

sérieuse et de bon caractère, sachant servir à table.

Offres sous chiffre P 234 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

UNE JEUNE FILLE

demande place comme femme de chambre, ou pour tout faire, dans petit ménage ; connaît la couture. Entrée immédiate. 347

S'adresser sous P 231 F à **Publicitas** S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

domestique de maison

connaissant le jardinage et un peu l'intérieur. 331

S'adresser sous P 205 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune fille de bonne maison, 17 ans, **demande place** comme

VOLONTAIRE

dans une bonne famille catholique, pour se perfectionner dans les travaux du ménage et apprendre la langue française. Elle possède déjà quelques connaissances de la langue et du ménage. Petits gages désirés. Conditions : vie de famille. Entrée selon entente.

Ecrire sous P 210 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Pour sucrer

café, chocolat, cuire les fruits, etc., employez les tablettes de saccharine, force 110 fois, conforme à la loi. 1000 tablettes égalant la douceur de 1000 morceaux de sucre, **Fr. 8.—.** Fort rabais par quantités. Revendeurs demandés.

Louis Mayor, Servette, **Genève.** P 20027 X 64

On offre **à louer,** près de l'usine de Hauterive, pour le 1er mars, un

LOGEMENT

avec magasin et jardin

S'adresser sous P 248 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

220,000 cigares

fins, d'outre-mer, tabac supérieur, **42 fr.** le mille. **100** à l'essai **4 fr. 20. 100 cigares La Marca,** au lieu de **15 fr.** seulement **8 fr.** 356

S. Dümlein, Bâle.

A REMETTRE

bon café, près de la gare de Genève. 355

Offres sous 10314 X à Publicitas S. A., Genève.

On demande à louer

pour le **25 juillet,** un **appartement** de 5 ou 6 pièces, plus cuisine, cave et galetas.

Adres. les offres **immédiatement** sous P 146 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 293

A LOUER

à la route des Alpes (immeubles de M. le professeur de Schaller).

1. 1 appartement de 4 chambres et cuisine.

2. 1 magasin avec dépendances.

3. 1 grande chambre pouvant servir d'atelier pour artiste-peintre.

S'adresser à **MM. Ryser & Thalmann, rue de Romont, N° 2, Fribourg.** 266

On demande à acheter

Planelles en ciment

usagées.

S'adresser sous chiffre P 204 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Guérison du

GOITRE et des **Glandes**

par notre **Friction antigoitreuse,** seul remède efficace et garanti inoff. Nombr. attest.

Prix : ½ flac. 2 fr. 50 ; 1 flac. 4 fr.

Prompt envoi au deh. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

Puissant **DÉPURATIF** du sang

Ferment pur de raisins des Pays Chauds

préparé par **Hi. Burmann,** à la Claire,

Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Le flacon 1 litre, 5 fr. franco

Seuls dépositaires pr Fribourg : *Grande Pharm. Centr. Bourgknecht et Gottrau.*

BOIS

Les hoirs de feu Alfred Brémond mettent en vente, par voie de **soumission,** l'article du cadastre de Semsales N° 141, La Petite Citharde, bois de 10 h. 72 à 70 m. soit, 29 poses et 319 perches.

Adresser les soumissions à **Jules Brémond,** poste restante, **Semsales, jusqu'au 25 janvier,** à 6 h du soir. Pour visiter, s'adresser à **H. Jos. Robin,** forestier-chef, **Semsales.**

Assurances transport avec Risques de Guerre

LA MARINE

— Fondée à Londres en 1836 —

est **la seule compagnie anglaise** d'assurances transport concessionnée en Suisse où elle opère depuis 1883, et elle est aussi la **PLUS PUISSANTE.**

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitez avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, la France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres surs et prompts dans les circonstances actuelles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonnement.

Sur demande, les certificats d'assurance sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la Cie dans le monde entier.

Adresser les demandes à **M. Em. Gafner,** assureur maritime **Direction particulière de la Marine** pour Vaud, Genève, Fribourg Valais et Berne, 2, avenue Tœpffer, à Lausanne, téléphone N° 36,63 ou aux agents **à Genève :** MM. E. Dassarzens et Albert, rue du Rhône, 2, téléphone 54, **à Berne** M. Arnold Herzog, Zeitglocken, 5. Téléphone 29, 0.

A l'occasion de la rentrée de nos braves soldats

Dimanche 20 janvier

DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

à l'auberge de la Persévérance, à Ependes

INVITATION CORDIALE

360-84 **L. Maurer,** tenancier.

L'AGENCE

IMMOBILIÈRE & COMMERCIALE FRIBOURGEOISE S. A.

à Fribourg

a transféré ses bureaux, anciennement au Café Gothard à la

Rue du Pont Suspendu N° 79

Téléphone 4.33

Ventes immobilières. Gérances d'immeubles.
Recouvrement de créances.
Assurances. — Service de locations.

Dimanche 20 janvier

DISTRIBUTION DE CHATAIGNES

à l'auberge de l'Union fédérale, à Onnens

INVITATION CORDIALE

P 237 F 357-81 **Le tenancier.**

Propriétés rurales à vendre

Canton de Genève, 15 hectares, maison de 10 pièces, écuries pour 18 bêtes. Prix de vente : **Fr. 60,000,** à verser **Fr. 42,000.**

30 hectares, maison de 20 pièces, écuries pour 26 bêtes. Prix de vente : **Fr. 80,000,** à verser **Fr. 32,000.**

En zone, 16 hectares, 800 arbres fruitiers, maison de maîtres de 10 pièces meublées, ferme de 8 pièces, écurie pour 20 bêtes, matériel de campagne. Prix de vente : **Fr. 60,000,** à verser **Fr. 27,000** en argent français.

60 hectares, dont 20 hectares en bois, maison de 12 pièces, écuries pour 50 bêtes. Prix de vente : **Fr. 90,000,** à verser **Fr. 50,000** en argent français.

S'adresser **John Lecoultre,** régisseur, 29, rue de la Croix-d'Or, **Genève.** P 197 r 354

6000 petites boîtes de **KOLA-DULTZ GRATIS !**

Je voudrais bien faire parvenir un échantillon de mon remède à quiconque souffre d'épuisement. Mon produit vivifie le corps et l'esprit, stimule et influence la santé à tel point qu'on se sent bientôt aussi bien, aussi frais et aussi entreprenant qu'on devrait l'être naturellement. Le Kola-Dultz doit en outre stimuler l'organisme. Dans le propre intérêt de tout lecteur de cette annonce qui souffre d'épuisement ou qui est facilement fatigué et abattu ou ayant pour une cause quelconque besoin d'un stimulant et d'un fortifiant, je désire qu'il essaie le Kola-Dultz, et alors, comme beaucoup d'autres, il pourra dire :

L'effet du Kola-Dultz est vraiment brillant

Le meilleur organisme est celui dont on s'aperçoit le moins. Kola-Dultz est l'ami des abattus et fatigués. Il est d'un usage très agréable et d'un effet rafraîchissant. Le Kola-Dultz est inoffensif et se recommande aux dames, messieurs et enfants. L'âge n'a pas d'importance. C'est un produit stimulant et fortifiant. Le Kola-Dultz est indiqué partout où les forces s'affaiblissent. 164

Ecrivez-moi tout de suite une carte et demandez l'envoi gratuit d'une boîte d'essai.

Max DULTZ, Heiden 307 (Suisse).

En vente dans toutes les drogueries et pharmacies.
Les échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

VICTOIRE

peuvent chanter ceux qui emploient régulièrement les bonbons Putz-Gorge contre la toux et l'enrouement. Veillez à ce que chaque bonbon porte le nom Putz-Gorge.

Seuls fabricants : **Klameth & Cie, Berne.**